



Directive Habitats, Faune, Flore

# Prairies et forêts inondables du val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne

**Numéro européen** : FR2600976

**Numéro régional** : 21

**Département** : Saône-et-Loire

**Arrondissements** : Chalon-sur-Saône, Louhans

**Communes** : Baudrières, Beaumont-sur-Grosne, Boyer, Epervans, La Chapelle-de-Bragny, Gigny-sur-Saône, Laives, Lalheue, Marnay, Messey-sur-Grosne, Ormes, Ouroux-sur-Saône, Saint-Ambreuil, Saint-Cyr, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Loup-de-Vareennes, Santilly, Simandre, Vareennes-le-Grand

**Surface** : 6 171 hectares



Le site Natura 2000 « Prairies et forêts inondables du val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne » concerne les lits mineurs de la Saône et d'un de ses affluents, la Grosne, et leur vaste champ d'expansion de crue, au sud de Chalon-sur-Saône. Il se caractérise par différents ensembles de prairies humides de fauche et de pâturage entrecoupés de quelques forêts alluviales et de zones humides, d'une grande richesse faunistique et floristique.

## Un patrimoine naturel d'intérêt européen



**Les prairies inondables** : Calcaires à légèrement acides, les prairies sont développées sur des alluvions sableuses et argileuses et possèdent une bonne richesse en éléments nutritifs.

Elles peuvent être de plusieurs types selon la cote topographique. Faiblement inondables à proximité immédiate de la Saône, sur le bourrelet alluvial, elles sont plus longuement submergées quand elles sont implantées dans la dépression à l'arrière de ce bourrelet. Ainsi, elles sont caractérisées par de nombreuses espèces végétales à forte valeur patrimoniale, adaptées à la sécheresse temporaire et aux submersions prolongées.

Les prairies inondables abritent une faune importante et diversifiée comprenant libellules, amphibiens et papillons, dont le Cuivré des marais qui fréquente les fonds humides ensoleillés.



**Les milieux aquatiques** : Ils sont principalement représentés par les mares d'origine anthropique, les ruisseaux et les biefs, les dépressions prairiales et quelques mortes, anciens bras de la Saône et de la Grosne créés par la dynamique fluviale et connectés au lit mineur lors de crues. Caractérisés par des eaux calmes, les milieux aquatiques sont favorables au développement d'une végétation aquatique spécifique ainsi qu'à bon nombre d'espèces animales.

Parmi les espèces les plus emblématiques, citons le Triton crêté, lié aux zones humides pour sa reproduction.



**Les forêts inondables** : A bois dur, dans le lit majeur, ou à bois tendre, dans les fonds humides, les forêts alluviales, bien que peu représentées sur le site Natura 2000, concourent, avec les mailles bocagères parfois très denses, à la valeur faunistique du site. Elles constituent le refuge et la zone de chasse de maintes espèces d'insectes et de mammifères, dont les chauves-souris.

Les espaces boisés riverains de la Saône et de la Grosne contribuent aussi à lutter contre l'érosion en fixant les berges et jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates.

## Les enjeux sur le site



En plus de leur intérêt écologique et de leur rôle fonctionnel majeurs, les prairies inondables représentent l'habitat le plus important en terme de superficie. Leur préservation apparaît donc comme un enjeu prioritaire.

Globalement en bon état de conservation, les prairies alluviales sont menacées par l'évolution des activités agricoles et de la dynamique fluviale.

❖ La conversion en cultures céréalières, les plantations de peupliers ou plus ponctuellement une intensification des pratiques (fertilisation, augmentation du chargement, ...) tendent à morceler et faire régresser les habitats naturels de prairies et à faire diminuer leur valeur patrimoniale.

⇒ Préserver les prairies inondables et maintenir les activités agropastorales extensives.

❖ Fonctionnant au rythme des crues, les prairies inondables sont particulièrement sensibles à tout aménagement de la Saône et de la Grosne, susceptibles de modifier les conditions d'inondabilité des vallées.

⇒ Préserver le régime hydrique de la Saône et de son affluent.



S'ils sont limités en surface, donc très localisés, les milieux aquatiques afférents à la Saône et à la Grosne n'en ont pas moins un grand intérêt à la fois biologique et fonctionnel. Fragiles et subissant de nombreuses modifications liées aux activités humaines s'exerçant sur l'ensemble du bassin versant, ils sont aujourd'hui en forte régression dans les vallées alluviales. Leur enjeu de conservation est considéré comme majeur.

❖ Une forte baisse du niveau en eau de la nappe, causant la déconnexion des mortes et l'assèchement des mares, signifierait la fermeture progressive et la disparition des milieux aquatiques via le développement de la végétation arbustive.

⇒ Maintenir les milieux aquatiques en préservant le niveau d'eau de la nappe alluviale.

❖ Les amendements des prairies, les traitements phytosanitaires effectués sur les cultures et les déjections animales issues du pâturage tendent à altérer la qualité physico-chimique et biologique de l'eau, menaçant ainsi les espèces animales et végétales les plus sensibles (libellules, amphibiens).

⇒ Préserver la qualité de l'eau des mares prairiales et des mortes par la prise en compte de leur vulnérabilité lors des activités agropastorales.



Les forêts alluviales inondables, excessivement rares à l'échelle régionale et nationale, constituent un enjeu important. Dépendantes des inondations régulières et parfois soumises à des pratiques sylvicoles non adaptées, elles sont en constante régression.

❖ La diminution de la dynamique fluviale, entraînant un éloignement de la nappe d'eau et une baisse de la fréquence des crues, tend à provoquer l'évolution et l'adaptation progressive des peuplements alluviaux vers des conditions plus sèches différentes en

terme d'essences et de plus faible intérêt patrimonial.

⇒ Préserver le régime hydrique de la Saône et de la Grosne.

❖ Très localement, les peupleraies se substituent aux forêts alluviales, contribuant à leur fragmentation et à la diminution graduelle de diversité spécifique.

⇒ Préserver ou restaurer les forêts alluviales. Adopter des pratiques sylvicoles adaptées pour leur entretien.